quièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations. — En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

— Estimations comptables - Votre société constitue des :

– Provisions sur prêts aux établissements de crédit et provisions sur crédits à la clientèle (Annexes III.5 et IV. Notes 3 et 4). Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, à l'appréciation des risques de non-recouvrement et à leur couverture par des provisions spécifiques à l'actif et au passif du bilan.

– Provisions sur titres (Annexes III.7 et IV. Note 5). Dans le cadre de notre appréciation des estimations retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné les éléments ayant conduit à la détermination de valeurs d'utilité pour les principales lignes du portefeuille.

– Provisions pour risques et charges (Annexes III.12 et IV. Note 15). Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions pour risques et charges s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par l'Agence française de développement pour identifier et évaluer les risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique. — Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris La Défense, le 21 mars 2005.

Les commissaires aux comptes :

KPMG Audit : PASCAL BROUARD ;

Mazars & Guérard : MAX DONGAR ; GUILLAUME POTEL.

C. — Rapport de gestion.

Le rapport de gestion de l'exercice 2004 peut être obtenu sur demande auprès du département Comptabilité - Agence française de développement, 5, rue Roland-Barthes, 75012 Paris.

88558

APPIA

Société par actions simplifiée au capital de 127 693 579 €.
Siège social : 143, avenue de Verdun, 92130 Issy-les-Moulineaux.
542 094 792 R.C.S. Nanterre.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, approuvés par décisions de l'associé unique en date du 25 avril 2005, ont été publiés dans le journal « Les Affiches Parisiennes » du 14 au 17 mai 2005.

88954

ASSURANCES GENERALES DE FRANCE

Société anonyme au capital social de 867 524 133 €.
Siège social : 87, rue de Richelieu, 75113 Paris Cedex 02.
303 265 128 R.C.S. Paris. — APE : 741 J.

Faits marquants premier trimestre 2005.

Durant le premier trimestre, AGF a démontré sa capacité à renouer avec une « croissance-rentable » dans la plupart de ses métiers. Le volume total des activités du groupe est globalement stable à 4 976 M€ (– 0,2 %). A méthodologie comptable comparable et retraité d'une prime exceptionnelle qui avait été perçue au premier trimestre 2004 en Espagne il est en croissance de + 1,9 % traduisant les évolutions suivantes :

Accélération du dynamisme commercial du pôle Vie et Services financiers. — AGF a confirmé le dynamisme de ses activités Vie et Services financiers : la collecte totale d'épargne est en forte progression de + 53 % et le chiffre d'affaires en assurance vie individuelle est en hausse de + 14 % (946 M€), en ligne avec l'évolution dynamique du marché français. Cette progression est d'une part le résultat des bonnes performances en gestion d'actifs où la collecte est en hausse de 88 % et d'autre part le fruit du dynamisme en assurance vie enregistré chez les agents généraux (+ 37 %) et via nos partenaires et réseaux d'indépendants. Les versements sur des supports en unités de comptes représentent plus de 34 % du chiffre d'affaires vie du groupe.

Consolidation des activités d'assurance santé et collectives. — Dans un contexte réglementaire en mouvement, les activités d'assurance santé et collectives enregistrent les effets combinés des mesures de développement mais également de surveillance de la rentabilité opérationnelle : le chiffre d'affaires en santé individuelle consolide le niveau atteint en 2004 ; en revanche, en assurances collectives, les revalorisations tarifaires et le développement de l'activité d'assurance emprunteurs n'ont pas totalement compensé l'effet des mesures de redressement de la rentabilité opérationnelle prises en 2004 en retraite et prévoyance. Le chiffre d'affaires des activités santé et collectives s'établit en baisse de – 4,5 %.

Evolution conforme aux objectifs en biens et responsabilités. — Au premier trimestre AGF a enregistré un développement significatif de ses activités d'entreprises et se rapproche, au mois de mars, du niveau d'équilibre de ses portefeuilles automobiles de particuliers grâce à une amélioration de la fidélisation des clients. En grands risques, la poursuite de la politique de maintien de la discipline tarifaire pèse fortement sur le chiffre d'affaires qui s'établit globalement en baisse de – 3,9 %.

International. — AGF a enregistré une nette croissance en assurance vie en Belgique et en Espagne hors impact d'un contrat collectif important enregistré au premier trimestre 2004. En assurance de biens et de responsabilités, AGF connaît une croissance plus soutenue qu'en France notamment en Espagne et en Amérique du Sud.

Assistance et Assurance Crédit. — En assistance ainsi qu'en assurance voyage le groupe continue de se développer et confirme la tendance observée en 2004. En assurance crédit, AGF enregistre un bon début d'année, après un quatrième trimestre 2004 dynamique, grâce au développement commercial soutenu de son activité et à la plus grande fidélisation de ses clients.

Passage aux IFRS. — Le chiffre d'affaires au 31 mars 2005 est présenté sur la base des comptes en normes IFRS. Les principales différences induites par ce passage sont les suivantes :

— La collecte sur les contrats d'investissement IAS 39 n'est plus comptabilisée en chiffre d'affaires mais en comptes de dépôts au bilan. L'impact sur le chiffre d'affaires 2004 est de – 22,8 M€. Le principal impact porte sur le chiffre d'affaires d'assurance-vie en Belgique à hauteur de – 18,8 M€.

Au premier trimestre 2005 la collecte sur les contrats IAS 39 s'élève à 7,4 M€ et concerne uniquement la collecte d'assurance-vie en Belgique. Ce montant représente moins de 0,2 % du chiffre d'affaires du groupe ;

— Le chiffre d'affaires des pays étrangers est comptabilisé en norme IFRS en utilisant un taux de change moyen et non plus le taux de change de clôture. L'impact sur le chiffre d'affaire 2004 est de + 1,9 M€ ;

— L'indicateur retenu pour quantifier le volume des activités bancaires dans les comptes consolidés d'une compagnie d'assurance n'est plus le produit d'exploitation bancaire mais le produit net bancaire. L'impact sur le volume total des activités au premier trimestre 2004 est de – 108,1 M€. Le PNB publié n'est pas retraité des commissions perçues par les sociétés de gestion d'actifs du groupe pour la gestion des OPCVM consolidées qui sont traités en fair value option.

A méthode (yc collecte sur contrats d'investissement IAS 39 et PNB) et données comparables, l'activité est en légère croissance de + 0,3 %.

Chiffre d'affaires consolidé au 31 mars 2005 (en millions d'euros) :

	31/03/05	31/03/04 (b)	Variation 2005/2004	Variation pro forma et change constaté (c)
France	2 850	2 817	+ 1,2 %	– 0,4 %
Assurances de personnes (a)	1 475	1 385	+ 6,5 %	+ 3,2 %
Assurances de biens et responsabilités	1 375	1 433	– 4,0 %	– 4,0 %
Hors de France	1 373	1 495	– 8,1 %	– 3,5 %
Assurances de personnes (a)	465	586	– 20,7 %	– 11,5 %
Assurances de biens et responsabilités	908	909	– 0,1 %	+ 1,1 %
Assistance	148	141	+ 4,8 %	+ 5,2 %
Assurance crédit	538	490	+ 10,0 %	+ 10,0 %